

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de Ville le 3 août 2010 à 20h00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

(10-08-117) Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal pour la séance le 5 juillet soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-08-118) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

La séance est ouverte aux visiteurs présents.

Greg Dunn a demandé l'opportunité de répondre à l'item 5.2 sur l'ordre du jour quand il sera discuté.

Gill Egan a demandé quand le ponceau sera installé au quai; ceci est prévu pour septembre. Il a questionné aussi qu'est-ce qui sera fait concernant les courses VTT à Norway Bay. Le Conseiller Forbes souligne qu'il est très important pour le public d'appeler la Sûreté du Québec de tout incidents, le numéro de téléphone est le 819 310-4141 et *4141 pour les téléphones cellulaires.

Barbara Lynn Dunn a demandé s'il y a une surveillance régulière de la police dans ce secteur.

Paul Hinch a fait une présentation incluant diverses propositions pour annuler le contrat de la disposition des déchets.

Marilyn Prud'Homme a demandé pourquoi la Municipalité de Bristol n'a pas signé le même contrat que les autres municipalités; pourquoi nous payons plus.

(10-08-119) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'autoriser Christina Peck de représenter la municipalité pour toutes les transactions concernant le Programme des relevés d'emploi sur le Web. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-08-120) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'appuyer la demande de Bruce Caulfied à la C.P.T.A.Q. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-08-121) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'envoyer l'inspectrice en bâtiment, Marleen Bélisle pour une consultation sur une demande de permis à la Municipalité de Clarendon et de charger 100.00\$ pour des frais de consultation. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Greg Dunn a demandé sil y a une procédure quand une plainte est logée en informant le propriétaire et a demandé qu'est-ce qu'il arrive quand la plainte est officiellement enregistrée.

Barbara Lynn Dunn a demandé comment Greg Dunn peut refaire sa reputation; est-ce que ceci sera publié dans le procès verbal.

Une contribuable a demandé si l'abri d'auto de James Walker sera enlevé de l'accès à la rivière près du 195 chemin River après l'arpentage.

(10-08-122) Il est proposé par le Maire Orr d'enregistrer 4 personnes pour le tournois de golf et le souper organisé par la M.R.C. et la Sûreté du Québec. Adoptée unanimement.

(10-08-123) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'acheter une nouvelle imprimante pour la Bibliothèque à travers de Biblio Outaouais pour un montant de 142.99\$. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Diane Wilson a donné une mise à jour concernant les problèmes que la bibliothèque rencontre avec la nouvelle mise à jour de Biblio Outaouais. Depuis qu'une mémoire additionnelle est installée, les bibliothécaires se sont aperçus une amélioration mais un nouvel ordinateur serait nécessaire. Biblio est d'accord pour en fournir un temporairement, et l'achat du nouvel ordinateur sera inclus dans le budget 2011.

(10-08-124) Il est proposé par le Conseiller Graham de fournir à la bibliothèque une copie de règlements disponible pour consultation publique. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-08-125) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'enregistrer avec Pontiac Tourism Association et affecter de 50.00\$ les frais de membre au compte de promotion municipale. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-08-126) Il est proposé par la Conseillère O'Malley de demander à Richard Wegner de produire un lien sur notre site internet avec le site internet de la Société historique de Norway Bay. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Il y a discussion concernant les membres du Conseil Consultatif D'Urbanisme. L'échéance des termes de tous les membres sont expirés, mais tous les membres ont souhaité de demeurer au sein du comité. Le Conseil a voté pour chaque membre individuellement:

Theresa Fowler – Renouvellement du terme – Unanimement
Bill Beveridge – Renouvellement du terme – Unanimement
John Thompson – Renouvellement du terme – Unanimement
Joseph Morris – Renouvellement du terme – Unanimement
Peter Hanna – Termination du terme – 4 votes contre 2

(10-08-127) Le Règlement # 289 Modifiant le règlement # 264 édictant le Règlement de Zonage afin d'ajouter une nouvelle classe d'usage résidentiel

**RÈGLEMENT # 289
MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 264 ÉDICTANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
AFIN D'AJOUTER UNE NOUVELLE CLASSE D'USAGE RÉSIDENTIEL**

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de résidence multi-familiale dans la Municipalité de Bristol;

CONSIDÉRANT qu'il y a un intérêt par promoteurs de construire et vendre des résidences multi-familiales sur le territoire de la Municipalité de Bristol;

CONSIDÉRANT, Il divers lots qui ne sont pas situés en zone agricole qui pourraient être considérés pour un usage résidentiel multi-familial;

CONSIDÉRANT que les personnes âgées de la Municipalité de Bristol ainsi que ceux qui vivent à l'extérieur de la municipalité que louent ou appartiennent un chalet et désirent habiter dans cette région et qu'ils ne sont plus capables d'entretenir eux même une maison (tondre l'herbe, peindre la maison, aménagement extérieur, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il y a de l'amélioration concernant les systèmes septiques qui pourraient permettre un usage résidentiel multi-familial;

CONSIDÉRANT que les gens aimeraient demeurer dans la municipalité de Bristol pour leur retraite sans convertir leur chalet existant en habitation quatre saisons;

CONSIDÉRANT que les gens apprécieront de vivre dans la municipalité de Bristol;

CONSIDÉRANT que les zones RT, LC dans la municipalité de Bristol permettent déjà des usages résidentiels nommés R1 (unifamiliale);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par que le Conseil adopte le projet de règlement # 289 modifiant le règlement # 264 afin d'ajouter une nouvelle classe d'usage résidentiel de densité moyenne, le Conseil décrète ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

À l'article 3.2 du Règlement 264 est modifié par l'ajout d'une Classe d'usages : Classe R2 – Résidentiel de Densité Moyenne. Dans cette Classe, sont inclus les usages suivants à titre indicatif : les habitation à deux logements et plus comme les duplexes, triplexes, quadruplexes, les maisons en rangées incluant un maximum de quatre (4) logements.

ARTICLE 3

La nouvelle classe d'usages R2 – Résidentiel de moyenne densité est permise dans la zone LC 709 telle qu'identifiée sur le plan de zonage PZ-02-2003;

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Date de l'adoption du projet de règlement:

Date de l'Avis public:

Date l'adoption du règlement:

Date de Publication:

Maire Brent Orr

Christina Peck, Directrice générale

Il y a discussion concernant le projet de condo proposé par Robert Menard & Viola Hannaberry.

Pat Amyot était présent du Quad Pontiac. Il y a discussion concernant la modification du sentier, résultant la décision à la table de cela jusqu'à les résidents affectés par la nouvelle proposition du sentier soient contactés.

Je, Christina Peck, Directrice Générale, de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice Générale

- (10-08-128)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que les factures totalisant 70 770.57\$ soient payées pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-129)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'accepter l'état financier pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-130)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'envoyer une lettre de remerciement au Conseil des Îles aux Allumettes pour avoir permis les membres du conseil consultative d'urbanisme d'assister à leur rencontre publique qui avait pour but de re-zoner l'application discutée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-131)** Il est proposé par le Conseiller Graham que nous développons un plan pour attirer les résidents de Bristol en se basant à un remboursement d'une partie de leurs taxes ou de leur de mutation qui sera appliqué sur une base d'un an, avec les détails soient en priorité à ses débuts. Adoptée avec division. Le Conseiller Forbes enregistre sa dissidence. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-132)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'aller à huis clos à 22h00 pour discuter du salaire de la directrice générale. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (10-08-133)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de sortir du huis clos à 22h15. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-134)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'augmenter le salaire de la directrice générale de 5 000.00\$ rétroactif depuis son assermentation le 15 juin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-08-135)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley que la séance soit levée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice Générale Christina Peck